

LA REFERENCE AU PERE DANS LA PSYCHANALYSE :
PASSE ET IMPASSES

Roland Chemama

(7)A ces journées de travail, qui vont concerner la fonction paternelle, nous avons donc choisi de donner ce titre : "*Le Père comme Symptôme ?*". Le père comme symptôme, c'est une question et une question qui se trouve explicitement présente chez **Lacan**, notamment à l'époque de deux Séminaires qui sont *R.S.I.* et *Le Sinthome*. Nous verrons si les journées nous permettent d'éclairer un peu mieux les hypothèses qui lui sont liées. Pour ma part j'ai cru cependant nécessaire, comme j'intervenais le premier, de prendre les choses à la fois d'un peu plus loin et d'un peu plus près. D'un peu plus loin, parce qu'il convient sans doute de resituer cette première question dans l'élaboration de **Lacan**, même si ça doit être d'une manière cursive. Mais aussi d'un peu plus près parce qu'il me semble qu'il y a aujourd'hui des enjeux, assez visibles, qui sont liés à la position que nous pouvons adopter par rapport à ce type d'interrogation. Il n'est pas impossible que la façon dont il est fait référence à la question du père dans la psychanalyse témoigne du point d'avancée ou d'impasse où chacun peut en être.

(8) La place normative du père dans le désir humain est largement décrite par **Freud** puisque c'est dans les avatars du complexe d'Oedipe qu'il trouve la cause du destin du sujet névrotique, psychotique ou pervers. Mais il devait revenir à **Lacan** de souligner ce qui est réellement déterminant, le nom du père, c'est-à-dire non la personne du père, mais le cas que la mère fait de sa parole ou encore de son autorité. La question ici ne porte pas sur un personnage mais sur un signifiant, non pas sur le père imaginaire, sévère ou débonnaire mais sur le père symbolique. C'est la référence à ce père symbolique qui fait interdire pour le sujet, qui confirme la prohibition de l'inceste mais en même temps rend légitime le désir dès lors qu'il s'oriente de façon exogamique. (Je n'insiste pas donc sur ce point que nous aurons l'occasion de reprendre avec l'exposé de **J.P. Hiltenbrand** ; pas plus d'ailleurs que je n'insisterai sur d'autres aspects de l'élaboration freudienne comme celui qui concerne la première identification au père.)

Rappelons cependant que le fait de dégager comme telle l'instance symbolique qui fait loi pour le sujet n'est pas sans conséquence quand à la pratique psychanalytique. Elle peut conduire à certains moments de la cure à porter assez directement le questionnement sur le rapport de l'analysant au contrat, à l'engagement, à la loi et par là elle peut sembler renforcer la loi elle-même ou tout au moins en faire éprouver la dimension nécessaire. C'est ce que nous avons d'une certaine façon pointé cet été en lisant le *Séminaire 1*.

En ce qui concerne plus précisément la fonction paternelle, la psychanalyse a pu sembler confirmer à un moment donné de manière univoque le rôle nécessaire de la loi paternelle pour le sujet humain. Pourtant il semble bien, et cela au fond dès les premières élaborations de **Lacan**, il semble bien que la théorie du nom du père puisse se comprendre de deux façons différentes. D'une certaine façon, bien sûr, la théorie du nom du père

formalise ce qui est décisif dans la conception freudienne de l'oedipe. Mais le fait même que le nom du père soit un signifiant nous prouve qu'il est plus juste rétroactivement de formuler les choses d'une manière inversée. C'est plutôt la théorie de l'oedipe qui donne forme de mythe ou encore forme imaginarisée à ce qui est déterminant pour le sujet et qui est son rapport au (9) langage. Si le sujet humain doit bien renoncer effectivement à croire que tout lui est possible ce n'est pas en effet parce qu'il a un père, ce n'est pas davantage parce qu'au-delà du père réel transparait le père symbolique voire le Père divin. C'est tout simplement parce qu'il parle. C'est parce qu'il parle qu'il n'a pas d'accès direct à l'objet de son désir. Et c'est aussi en tant qu'il parle qu'il éprouve que nul signifiant ne peut venir dire ce qu'il est, que nul signifiant ne peut le rassurer sur son être. Ainsi ce à quoi il a directement affaire, c'est à l'Autre du langage et l'on sait que c'est l'incertitude sur ce que veut l'Autre qui est pour lui source d'angoisse.

A cette angoisse le sujet tente de parer comme il peut et l'analyste sait bien les formes diverses, parfois catastrophiques, que peut prendre une parade trop souvent pathogène elle-même. Cela peut aller jusqu'à se faire l'objet d'un autre imaginarisé, despotique, Führer ou gourou, et de cet autre on sait que le sujet se fera volontiers l'esclave à condition de trouver dans cet esclavage quelques marques qui le rassurent sur son être.

La référence au père se présente en ce point comme une autre façon de traiter avec l'Autre. Là encore il s'agit de poser que l'autre existe et qu'on peut savoir ce qu'il veut. Mais cette fois c'est un Autre qui ne serait pas fondamentalement mauvais. En tout cas un Autre que l'on pourrait fléchir à condition d'être moral, d'être juste, d'être un bon fils. C'est peut être cela avant tout qui rend indénouable la dépendance où nous sommes par rapport au père.

Prendre les choses ainsi, partir non de l'oedipe mais du rapport du parlêtre à l'autre, est-ce faire du père une fiction ? La référence au père dans cette perspective ne ferait qu'habiller la dépendance de l'autre, elle lui donnerait une forme plus humaine, mais elle n'aurait pas de véritable nécessité. **Charles Melman**, cependant, a été amené récemment à souligner que le père n'était pas une fiction et il ne l'est pas effectivement parce qu'il assure au sujet la place à partir de laquelle il peut parler, voire précisément dérouler l'écheveau embrouillé de ses fictions. (C'est dans le Séminaire de l'an dernier que **Charles Melman** avait amené cela).

(10) Sans doute, tout cela a-t-il à voir avec le fait que le nom du père est en même temps le père du nom et c'est une question qu'évoquera demain **Houchang Guilyardi**. Si le père assura au sujet la place d'où il peut parler, il faut voir cependant à quel prix. C'est de le soumettre à un commandement parfaitement contradictoire : le père en effet interdit, mais par là même autorise ce qu'il n'interdit pas, en même temps qu'il fait désirer ce qu'il interdit. Il commande de jouir mais en même temps empêche que la jouissance aille jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la mort.

En bref ne serait-ce que prendre le symptôme comme un compromis entre le désir et l'interdit, dans une définition vraiment tout à fait simple du symptôme, ne serait-ce que prendre le symptôme ainsi, il est tout à fait concevable d'envisager que la prescription paternelle engage par elle-même dans la voie du symptôme.

Lacan pourtant, vous le savez, a été amené à formuler les choses un peu différemment. Au moment où il reprend cette question du symptôme où d'ailleurs il remplace le terme de symptôme par celui de sinthome, il dira que le sinthome, qu'il l'identifie au complexe d'Oedipe, peut être pour le sujet ce qui fait tenir

ensemble les trois registres qu'il a distingué, celui du réel, du symbolique et de l'imaginaire. C'est en tout cas, indique-t-il, ce qui se met en place dans la problématique freudienne.

Je ne vais pas entrer dans les détails de la façon dont **Lacan** à présenter les choses et dont au fil des mois, il les a, pendant ces deux années là notamment, complétées ou nuancées. **Patrick De Neuter** a repris cela d'une façon très claire dans l'article *Sinthome* publié dans le numéro 3 du *Discours psychanalytique*. Je préfère pour ma part aborder cette question à partir d'une intervention récente de **Charles Melman** à Turin qui est publiée, elle, dans le dernier numéro de notre bulletin.

Charles Melman a souligné à Turin combien aujourd'hui, à l'époque moderne ou post-moderne nous nous trouvons bien plus qu'hier dans l'incapacité de faire coïncider les divers je qui s'oppose en nous. Je imaginaire, ou ich ; je symbolique. Je des impératifs surmoïques, uber ich ; (11) je enfin réel, je du désir, Es. Mais cette difficulté à faire coïncider les je, qui nous conduit si facilement à dire une chose et son contraire, ne correspond-t-elle pas aussi au fait que les trois registres eux-mêmes auraient tendance à fonctionner chacun pour son compte, comme si par exemple le domaine de l'image s'autonomisait, à mesure qu'il prenait pour nous plus d'importance, ou comme si notre discours, trop souvent délesté de toute référence au réel, avait tendance à tourner tout seul.

Il semble assez logique dans ces conditions que ce soit un quatrième terme, au-delà de nos trois registres, qui constitue un nouage indispensable. Et en même temps, bien que cela semble logique, le doute pourrait rester permis : est-ce qu'il s'agit vraiment d'un quatrième terme ? Pour nous référer à la formalisation borroméenne, qu'est-ce qui autorise à penser qu'il s'agisse vraiment d'un rond supplémentaire par rapport à R.S.I. ?

Ce qui me semble-t-il nous engage à penser les choses comme cela, à penser qu'il faut bien supposer un quatrième cercle, c'est notre pratique elle-même. Dans cette pratique nous pouvons bien sûr saisir ce qu'il en est du nouage à trois. Le réel, que l'imaginaire voile dans ses dimensions d'impossible, nous le voyons surmonter le symbolique lorsqu'à la faveur d'un lapsus par exemple, un fragment de discours, une phrase plus ou moins absurde, fait irruption dans ce que dit l'analysant et se met à prendre un poids particulier qui n'a plus rien à voir avec la signification. Il peut alors légitimement nous sembler qu'il y a là occasion de saisir sur le vif, comment peut se faire un nouage ; et il peut nous arriver de pointer ce qui surgit là, cette dimension du réel qui vient surmonter là le symbolique.

Mais qu'entendons-nous alors bien souvent ? Alors même que nous sommes restés dans le registre de la citation le sujet en analyse nous suppose une intention, "Que voulez-vous dire ?". C'est sans doute de la part de l'analysant une façon de parer à ce qu'a d'insupportable un dire sans parole, en le référant à un auteur. C'est aussi sans doute une façon de ne pas se contenter du nouage des trois registres, une façon d'en appeler à un autre qui garantisse le nouage lui-même.

(12) Soyons plus précis en évoquant quelque chose d'un peu différent, et qui je crois se rencontre assez couramment dans notre pratique. Chez nombre d'analysants qui ont fait un réel travail, une élaboration symbolique qui n'est pas sans effet sur l'imaginaire et qui prend en compte le réel, il arrive quelque chose de curieux. Ils sont apparemment sur le point de conclure, de tirer quelques conséquences de ce qui se dit pour eux, et voilà qu'à ce moment là revient une problématique que l'on croyait dépassée, le besoin insistant de demander à leur analyste quelque chose comme une caution, voire une autorisation. Les associations qui viennent à ce moment là montrent bien qu'il n'est pas exagéré de parler d'une réactivation de la dépendance oedipienne. Mais ce que l'on soulignera

surtout peut-être, c'est que le côté plaqué d'un tel retour incite à y voir une dimension qui fonctionne pour elle-même et non pas ce qu'il en serait par exemple d'un signifiant de la loi qui serait homogène aux chaînes symboliques qui soutiennent le discours de l'analysant. En tout cas, j'aurais envie de dire, si quelque chose fait butée par rapport à ce qui pourrait être moment de conclure ça me paraît être de cet ordre, peut-être plus encore que de l'ordre de la protestation virile ou de l'envie de pénis dont parle **Freud** dans *L'Analyse terminée analyse interminable*.

Alors nous pouvons maintenant en venir à une question plus générale, est-ce que nous ne rencontrons pas dans les conceptions de la cure, dans l'organisation du milieu psychanalytique, dans la cité elle-même, quelque chose de ce type, quelque chose de l'ordre d'une prothèse, quatrième cercle qui lie mais en même temps fait butée ? Disons, si vous voulez, un appel symptomatique au père, là-même où l'on pouvait s'en croire fort éloigné. Je serai très bref là-dessus.

En ce qui concerne la cité, nous avons assez fait valoir le déclin des noms du père, le déclin des formes socialement reconnues de l'interdit pour ne pas maintenant nous inquiéter de l'aspect nécessairement forcé et grimaçant que peut prendre le retour dans le social d'un père qui ne cache qu'à peine le pire sur fond duquel il se profile. Pour le dire explicitement, le retour en force des religions, éventuellement des fanatismes ne nous (13) paraît pas vraiment témoigner de la restauration d'une loi symbolique, plutôt d'une façon d'y suppléer, de faire effectivement prothèse, mais à quel prix !

En ce qui concerne l'institution psychanalytique et les rapports des analystes entre eux, les choses bien souvent sont presque caricaturales. Il est vrai que l'analyste affronte chaque jour dans sa pratique même le fait que l'autre ne répond pas. Est-ce alors parce que cela lui est insupportable qu'il ne peut établir

dans ses rapports à l'autre analyste que des liens de filiation ? C'est-à-dire que quand il renonce à une imitation qui n'est jamais assez parfaite, il tombe aussitôt dans une rébellion qui cherche partout des motifs de discorde et sa théorie n'est le plus souvent là que pour prouver qu'il avait raison de se révolter.

Mais le plus préoccupant n'est peut-être pas encore là. La question c'est que l'analyste ne semble qu'à grand peine éviter une référence paternelle dans sa conception de la cure elle-même. J'ai été amené récemment à lire ou à relire quelques articles concernant la scansion des séances dont plusieurs écrits par divers analystes qui furent membres de l'Ecole Freudienne. Ce sont des lectures qui peuvent surprendre. A une question qui en fait renvoie avant tout à ce qui fait coupure dans le discours lui-même, ces textes donnent une coloration tout à fait particulière. C'est comme si on y discutait de l'être de l'analyste ou tout au moins de ce qui peut en apparaître, ce qui doit en apparaître à cette occasion de la scansion des séances ou de la non-scansion, de ce qui doit en apparaître à l'analysant. Tout se passe au fond comme s'il s'agissait d'accorder à l'analyste un droit à décider de tout selon son bon plaisir, ou au contraire comme s'il s'agissait de le contraindre de se soumettre à une règle qui protège l'analysant contre son caprice à lui analyste.

En fait, curieusement, ces lectures m'ont fait penser, je ne sais pas si l'association apporte quelque chose, elles m'ont fait penser au débat philosophique classique sur la libre création par Dieu des vérités éternelles. Dieu crée-t-il librement les vérités éternelles, est-ce qu'il aurait pu faire que deux et deux fassent cinq, ou ne peut-il que reconnaître ces vérités comme telles, est-il soumis lui aussi à l'évidence que deux et deux (14) font quatre... Il y avait une résonance un petit peu de ce type. Evidemment ce genre de questions relatives au pouvoir du père apparaissent souvent dans le transfert. Mais

est-ce que c'est une raison pour que l'analyste lui-même s'enferme dans ce type de représentation ? Je crois que la façon même de poser les questions n'est pas là très satisfaisante.

Alors il faut maintenant y arriver. Pouvons-nous en ce qui concerne cette question du père maintenir au moins ouverte la question de savoir si nous ne pourrions pas nous en passer. « *S'en passer, dit Lacan, à condition de s'en servir* ». Mais qu'est-ce à dire ?

Une précaution tout d'abord. Dans s'en passer d'ailleurs comme dans s'en servir il ne faut voir aucune dimension volontariste. A vrai dire on ne décide pas de se servir de la référence au père comme on décide d'utiliser un instrument. J'ai au contraire cru marquer combien cette référence s'impose à l'usage, combien au fond plutôt que de s'en servir nous y sommes asservis.

Mais tout de même. C'est une chose que de reconnaître la nécessité de cette référence même quand trop visiblement elle fonctionne comme prothèse. C'est une chose dans la pratique que d'éprouver à certains moments que telle cure ne pourrait se poursuivre dans de bonnes conditions si l'on ne met en lumière la traduction de la loi que le sujet peut avoir ne serait-ce qu'à interroger. Mais cela dit s'il y a des moments de passe dans toute analyse qui s'avance jusqu'à un certain point, ces moments de passe n'impliquent-ils pas, si vous me permettez donc le jeu de mots, un s'en passer, une façon de ne plus avoir besoin du complexe d'Oedipe en tant que prothèse.

Je crois devoir sur ce point me référer au commentaire qu'a fait **Anne Calberg** du Séminaire des *Noms du père* que **Lacan** a prononcé le 20 novembre 1963. Dans ce Séminaire de 63 qui est tenu à un moment en effet décisif pour **Lacan**, moment où il se trouve excommunié par le comité exécutif de l'I.P.A., **Anne Calberg** a voulu voir quelque chose comme la passe de **Lacan**. Cela impliquerait que dans le travail théorique il y a des moments de

(15) bascule comparables à ceux que l'on rencontre dans la cure. Pourquoi pas ? **Lacan** disait bien qu'à son Séminaire, il parlait comme un analysant. Il y a en tout cas quelque chose d'intéressant. Dans un des passages du Séminaire *R.S.I.*, où **Lacan** évoque la possibilité de se passer de la fonction du père en tant du moins que situé comme quatrième tore faisant tenir les trois autres, **Lacan** se réfère précisément à l'unique Séminaire tenu sur les noms du père, en 1963, comme s'il établissait lui-même que c'était là que se trouvait le point de bascule qui devait permettre ses avancées ultérieures quant à la question du père. Et effectivement ce Séminaire de 63 apporte sans doute des éléments tout à fait décisifs.

Comment en effet la question du père se trouve-t-elle introduite dans ce Séminaire ? Pas particulièrement en rapport avec la question de la loi au sens notamment de ce qui viendrait séparer la mère et l'enfant. C'est plutôt introduit en rapport avec la série des objets *a* et particulièrement avec la voix. L'objet *a* en tant qu'il vient de l'autre, je cite « *en tant qu'il est le seul témoin de ce lieu de l'autre* ». Disons en un mot que la question du père se trouve introduite à partir de la question du désir de l'autre. De ce fait, nous le savons, mais ce texte permet d'y insister, le père n'est plus seulement celui qui instaure une loi pacifiante. Certes, il peut être perçu comme étant à l'origine de ce qui pacifie, c'est-à-dire de la castration. Mais en tant qu'au-moins-un qui y échappe. Lui-même n'emporte avec lui aucune paix. Certes il introduit à la jouissance phallique, celle dont nous nous soutenons, mais sa jouissance à lui terrifie parce qu'elle évoque quelque chose de la dimension Autre qui jouxte la jouissance phallique. Il me semble que c'est cette dimension qui se trouve indiquée dans la référence de **Lacan** au sacrifice d'**Abraham**, référence développée dans le texte de 63 et que **Jean-Pierre Lebrun** doit reprendre.

Depuis quelques années (je m'achemine maintenant vers ma conclusion) depuis quelques années les psychanalystes multi-

plient les ouvrages et les colloques sur la question du père au point qu'une telle insistance ne peut nous apparaître que comme un symptôme. Et ces journées elles-mêmes, ne relèvent-elles pas d'un tel symptôme ? Assurément nous ne saurions ici prétendre nous extraire d'une réalité dont nous participons ; mais justement (16) il n'est pas interdit de saisir qu'il y a symptôme et de nous demander ce qui pourrait nous permettre de nous en passer. En fait j'avais une hypothèse sur ce point que je ne vais faire qu'indiquer pour finir. Je me demande si la difficulté à nous en tenir à une position satisfaisante à l'égard du nom du père, à nous en passer en même temps que nous nous en servons, n'est pas lié à notre incapacité à saisir en même temps que le côté législateur du père, le point par où posant la loi il l'excède de ce fait même. En lisant ou en relisant quelques ouvrages ou articles sur le père qui sont parfois intéressants, je pense par exemple à un texte comme celui de **Monique Schneider** sur la paternité comme lieu de carrefour qui est dans le livre *Le Père* chez Denoël, il me semble que la difficulté, c'est une difficulté sensible dans ce texte pas inintéressant, il me semble que la difficulté consisterait à situer autrement que comme transgression de la loi cette dimension du père qui entretient la virulence du désir ou encore qui fonctionne comme surmoi mais en tant que le surmoi commande de jouir. Peut-être un exposé comme celui de **Regula Schindler** qui va aborder la question du père réel pourra nous aider à avancer là-dessus.

Pour essayer de varier un peu sur cette question, de le dire un peu autrement, dans sa forme très ramassée chez **Lacan**, la formule s'en passer à condition de s'en servir relève quasiment à mes yeux du paradoxe. Comment se passe-t-on de ce dont on se sert ? Comment se sert-on de ce dont on se passe ? Nous nous étions dit en préparant ce colloque que cela aurait été plus simple si c'était s'en passer à condition de savoir s'en servir. Mais ce n'est pas comme ça qu'il le dit. Comment se passe-t-on de ce dont on se sert, et comment se sert-on de ce dont on se

passé ? Ce paradoxe c'est celui de cette position qui pourrait être la nôtre par rapport au père. Nous y référons parce que c'est à partir de lui que nous pouvons parler mais ne pas pour autant tomber dans les travers habituels de l'amour filial, mimétisme ou rébellion imbécile.

Mon hypothèse c'est que c'est la prise en compte de la nature au moins double du père, symbolique et réelle qui peut nous permettre d'adopter cette position. Alors on voit cependant, et je terminerai là-dessus, on voit que la question du père renvoie à une série d'autres questions, celle (17) de la jouissance phallique, celle de la jouissance de l'Autre, celle de l'objet petit a, d'autres questions encore sans doute. Disons que la question du père désigne ces questions mais qu'en même temps elle les recouvre, elle les métaphorise. C'est pour cela sans doute qu'il convient d'interroger le père comme symptôme, parce que cela peut nous permettre de saisir un peu mieux ce que ce symptôme comme tout symptôme dissimule et révèle à la fois.